

population de phoques et de la chasse de cet animal au Canada. Le rapport de la Commission royale a été rendu public en décembre 1986.

En décembre 1987, après avoir étudié attentivement les constatations et recommandations contenues dans le rapport, le gouvernement a annoncé une nouvelle politique à l'égard du phoque. La nouvelle politique interdit la chasse commerciale des blanchons et des jeunes phoques à capuchon. De plus, elle interdit l'utilisation de navires ayant plus de 19,81 mètres de longueur et elle élimine progressivement la chasse au phoque à l'aide de filets au sud du 53^e degré de latitude nord.

Les activités de chasse encore permises, qui représentent moins du tiers des niveaux de chasse enregistrés dans le passé, sont menées principalement par les chasseurs établis sur la terre ferme à Terre-Neuve, sur la côte nord du Québec et aux Îles-de-la-Madeleine. Les phoques abattus sont plus vieux, et les chasseurs en exploitent la viande, la fourrure, le cuir et l'huile.

Le phoque du Groenland est la principale espèce chassée. Plus de 2,5 millions de ces animaux habitent aujourd'hui la région du Nord-Ouest de l'Atlantique. En raison de la diminution des activités de chasse, on estime que la population de phoques est en hausse.

Élevage d'animaux à fourrure. L'élevage du vison se pratique dans toutes les provinces. En 1987-1988, les principaux producteurs étaient l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique et le Québec (tableau 8.17).

En ce qui a trait à la valeur de production, le vison est de loin la plus importante espèce élevée dans les fermes à fourrure. La production de peaux de vison est passée de quelque 911 000 en 1976 à 1,2 million en 1987. Le sommet de presque 2 millions de peaux a été atteint en 1967. En raison de la baisse des bénéfices et de l'augmentation des coûts de production, le nombre de fermes d'élevage est passé de 1 359 en 1967 à 488 en 1987. La valeur moyenne des peaux de vison a atteint 30,71 \$ en 1987, comparativement au record de 47,67 \$ établi en 1986.

De nos jours, pour mettre sur pied une ferme d'élevage de visons susceptible d'atteindre un niveau de rentabilité appréciable en un laps de temps raisonnable, il faut disposer d'un capital considérable. C'est là un facteur qui restreint le nombre de nouveaux entrepreneurs dans cette industrie.

Dans l'industrie de l'élevage du renard, la production de peaux s'est accrue de 3,5 % en 1987 pour atteindre 77 217, contre 74 599 en 1986. Le nombre de fermes a augmenté sans cesse à chaque année; il est passé de 39 en 1971 à 1 040 en 1987. L'accroissement de la production a poursuivi une

tendance amorcée au milieu des années 1960. Le rendement des fermes d'élevage de renards s'est beaucoup accru pendant les années 1970, période au cours de laquelle le marché des fourrures à poil long s'est raffermi. La valeur par peau a atteint un sommet de 364,42 \$ en 1978, mais elle a diminué en 1987 pour descendre à 90,05 \$.

Commercialisation des fourrures. En 1986-1987, les exportations canadiennes de fourrure brute ont atteint une valeur de 169,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport à 1985-1986 (97,1 millions de dollars) et par rapport à 1984-1985 (101,5 millions de dollars). La valeur des importations de 1986-1987 a totalisé 240,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport au total de 179,4 millions de dollars enregistré en 1985-1986, et une augmentation de 45,4 millions de dollars en regard du total de 1984-1985 (195,4 millions de dollars).

L'exportation de vêtements de fourrure, sur une grande échelle, est un fait assez récent pour l'industrie canadienne de la fourrure. Historiquement, les exportations canadiennes de fourrures étaient surtout constituées de peaux non apprêtées provenant des élevages et du piégeage. Les possibilités d'expansion de ce genre d'exportation sont cependant restreintes. La production de peaux d'animaux sauvages est relativement limitée. En 1986-1987, elle a augmenté de 19,3 % par rapport à 1985-1986.

L'industrie de la fabrication d'articles en fourrure n'est pas assujettie à de telles limitations. D'autres facteurs interviennent cependant, entre autres les taxes à l'entrée et la concurrence des fabricants des pays importateurs. Pour pouvoir soutenir la concurrence, le Canada doit atteindre un haut degré d'efficacité en matière de conception et de fabrication. Parmi les manufacturiers canadiens, il existe un groupe exportateur en pleine croissance qui élargit les horizons de cette industrie autrefois confinée aux limites nationales.

8.4 La faune

Les premiers habitants de ce qui est aujourd'hui le Canada dépendaient de la faune pour la nourriture et le vêtement, et c'est encore le cas dans certaines régions reculées du pays. L'arrivée des Européens allait marquer les débuts du commerce des fourrures qui, dans une large mesure, a ouvert les voies de l'exploration et de la colonisation. Ce mouvement a cependant provoqué la diminution ou la disparition complète d'un certain nombre de mammifères et d'oiseaux. Avec les progrès de la colonisation, plusieurs facteurs ont réduit l'habitat de la faune: le déboisement et les